

Programme de formation

Atelier gouvernance en sécurité de l'information

But de la formation

- Comprendre les enjeux d'une politique et de sécurité de l'information et définir ses bases,
- Savoir à quoi sert la gouvernance de la cybersécurité,
- Comprendre l'évaluation des risques,
- Etre en mesure de s'auto-évaluer.

Pré-requis

- Connaissances générales en sécurité de l'information,
- Culture de la sûreté de l'information ou de l'Intelligence économique.

Type de public

- Toute personne en responsabilité de fonctions clefs de l'entreprise.
- Acteurs internes : RSSI, RH, DSI, DAF, Juriste...

Moyens pédagogiques

- Support de cours en français au format papier

Sanction de la formation

- Attestation de suivi de formation,
- Cette formation n'est pas certifiante.

Méthodes pédagogiques

- Cours magistral
- Présentation d'études de cas

Durée

4 heures.

Programme

Cet atelier positionne les principes de pilotage de la sécurité au niveau stratégique de la gouvernance de l'Entreprises :

Principaux points abordés

- La politique de sécurité de l'information
- La classification
- L'analyse de risques
- Le système de management
- L'état des lieux
- L'organisation de la gouvernance
- Les tableaux de bord
- La gestion des incidents
- Un exemple : le RGPD

Un exercice est proposé au cours de la présentation sur l'analyse de risques.

Un bilan sur le RGPD est également effectué avec les stagiaires à la fin de l'atelier.